

Ambiance sétoise à l'étang de THAU

**Objectif : une journée plongée à l'étang de Thau
Une faune et une flore très riche, de quoi enchanter les plongeurs**

Dimanche 28 mai 2017 : 2 plongées (Ponton et Tables)

Animation : Pascal Zani

Organisation : Florence Sordes

Public : Plongeur de niveau technique 2 minimum / CMAS **. Aucun diplôme de bio n'est demandé

Effectif plongée : maximum 12 plongeurs.

Matériel à prévoir :

Matériel de plongée (blocs et plombs fournis)
Lampe et plaquette immergeable pour les bios.
Appareil photo sous-marin bienvenus

Prix par stagiaire : 54 €

Comprend les 2 plongées avec le club Aux Plongeurs d'abord (1115, quai des Moulins, 34200 Sète)

A prévoir en plus :

- Le déplacement (covoiturage)
- un repas sorti du sac que l'on partagera tous ensemble. Les accompagnants pourront se joindre à nous pour partager le repas sorti du sac.

A l'inscription :

- Copie de la licence FFESSM 2017
- Copie du niveau technique.
- Une copie du certificat médical (datant de moins de 1 an au 28/05/2017)
- Fiche d'inscription
- Chèque de **40 euros** à l'ordre du « Codep 31 »

Si problème d'équipement me prévenir impérativement

A envoyer à :

**Florence Sordes
10 rue de Provence
31400 Toulouse
sordes@univ-tlse2.fr**

Fiche d'Inscription

Ambiance sétoise à l'étang de THAU

Nom : Prénom :

Adresse complète :
.....
.....

Club FFESSM N° Club :

Numéro de licence : Date dernière plongée :

Tél: Domicile..... Portable.....

Email :

Niveau de plongée (P2 minimum) Niveau en BIOLOGIE :

Prix Total Plongeur: 54 €

Comprend : les 2 plongées, l'animation par Pascal Zani

Ne comprend pas : le covoiturage, le matériel de plongée, et le repas de midi

Plongée : Le prix s'entend plongeurs équipés. (blocs et plombs fournis)

Chèque de : 40 € versés lors de l'inscription (chèque encaissé après la sortie)

Pièces à joindre obligatoirement à l'inscription

- Photocopie de la licence FFESSM 2017
- Photocopie du certificat médical établi par un médecin fédéral (moins de 1 an)
- Photocopie du diplôme de plongée (niveau 2 minimum)
- Un chèque de 40 € établi à l'ordre du Codep 31

Date limite de réception des inscriptions **07 mai 2017**

Attention nombre de stagiaires strictement limité à 12

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets

A envoyer à :

Florence Sordes 10, Rue de Provence 31400 Toulouse
Mail : sordes@univ-tlse2.fr

En cas d'annulation après le 07 mai 2017, il sera fait une retenue en fonction des frais incompressibles engagés (sauf si le stagiaire qui annule se trouve un remplaçant).

Dossier complet réceptionné le